



Communiqué de presse

Convention de partenariat

Le SMA et l'Opcommerce s'associent pour favoriser l'alternance et l'inclusion des jeunes ultramarins

Paris, le 18 décembre 2023. Le Service militaire adapté (SMA) et l'Opcommerce viennent de signer une convention autour d'un objectif commun : « donner les moyens aux jeunes ultramarins d'accéder à une inclusion durable dans l'emploi dans les secteurs du commerce et la réalisation de leur projet de vie. »

Quatre grands axes de collaboration

Signé pour une durée de 3 ans, cet accord prévoit quatre grands axes de collaboration :

- 1/** Le partage d'information sur les besoins des territoires
- 2/** Un accompagnement et une pédagogie innovante au bénéfice des jeunes, en réponse aux besoins des entreprises
- 3/** Un renforcement des offres des deux partenaires en réponse aux besoins des territoires
- 4/** L'identification des potentiels candidats pouvant intégrer le dispositif SMA.

Pour mettre en œuvre cet accord, **le SMA s'engage à mobiliser ses prestations en vue de développer des parcours sécurisés** permettant aux candidats volontaires une poursuite de leur formation sans interruption dans un cadre dédié à l'alternance. Il s'agit en particulier de :

- son ingénierie sous forme « prépa apprentissage », axée sur les savoir-être, la découverte des métiers et de l'entreprise ;
- son expertise sur le pôle « métiers commerce » ;
- sa capacité à informer et recruter les candidats.

Du côté de l'Opcommerce, **les équipes présentes en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion s'engagent à mobiliser l'offre de services**, à savoir :

- faciliter l'intégration des jeunes issus du dispositif SMA dans les entreprises du commerce grâce à l'alternance ;
- identifier les besoins de chaque territoire en matière de métiers en tension ;
- mettre à disposition ses outils relatifs au développement de l'alternance (Walt commerce, CoBox Alternance, micro-learning Culture commerce...) ;
- partager son expertise en matière d'ingénierie financière ;
- informer et recruter les candidats sur les filières prépa apprentissage en partenariat avec le SMA.



Commentant cette annonce, Philippe BANSE, Président de l'Opcommerce, déclare : « A l'occasion de nos déplacements dans les DROM au cours du premier semestre 2023, nous avons rencontré les représentants du SMA et pu constater la qualité du travail réalisé sur le terrain. Cet accord va nous permettre de mettre en synergie les prestations du SMA et l'offre de services de l'Opcommerce dans la perspective d'une insertion durable des jeunes ultramarins dans les entreprises du commerce. Le développement de l'alternance et la promotion des métiers sont au cœur de ce partenariat. Ce sont aussi deux axes stratégiques définis par le Conseil d'administration de l'Opcommerce à l'horizon 2025. Nous ne doutons pas que cet accord va déboucher sur des collaborations gagnantes pour les jeunes et les entreprises du commerce ».

Véronique ALLAIS, Vice-Présidente de l'Opcommerce, ajoute : « Nous nous félicitons de cette alliance avec le SMA qui se veut très opérationnelle et mise en œuvre au plus près des territoires. Elle prévoit en effet des conventions locales propres à chaque territoire afin de tenir compte des spécificités locales, tant du côté des filières de formation proposées par le SMA que des besoins des entreprises du commerce. Ce partenariat va ainsi nous permettre de donner corps au déploiement de notre nouvelle marque sectorielle « Le commerce ça te bouge » dans les territoires ultramarins. »

Le commerce dans les DROM

La Réunion

- > **1 595** établissements, dont 82 % de moins de 11 salariés, 15 % de 11 à 49 salariés, 3 % de 50 salariés et plus
- > **13 000** salariés, dont 81 % sont en CDI
- > **2 243** contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)

Guadeloupe

- > **1 047** établissements, dont 85 % de moins de 11 salariés, 14 % de 11 à 49 salariés, 1 % de 50 salariés et plus
- > **6 895** salariés, dont 81 % sont en CDI
- > **600** contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)

Martinique

- > **783** établissements, dont 85 % de moins de 11 salariés, 13 % de 11 à 49 salariés, 2 % de 50 salariés et plus
- > **5 977** salariés, dont 81 % sont en CDI
- > **314** contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)

Guyane

- > **522** établissements, dont 91 % de moins de 11 salariés, 8 % de 11 à 49 salariés, 1 % de 50 salariés et plus
- > **2 483** salariés, dont 85 % sont en CDI
- > **91** contrats en alternance (apprentissage et professionnalisation)



A propos du SMA

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit de jeunes femmes et hommes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et résidant dans les territoires Outre-mer. Sa mission prioritaire vise à accueillir 6 000 jeunes volontaires par an pour leur faire acquérir des compétences professionnelles et sociales, en leur offrant un accompagnement socio-éducatif complet, en régime d'internat. Ainsi, le SMA assure la délicate adéquation entre l'accomplissement personnel des jeunes volontaires et les besoins des entreprises d'outre-mer et de l'hexagone.

En savoir + : www.le-sma.com

A propos de l'Opcommerce

L'Opcommerce est l'opérateur Alternance-Compétences de 20 branches professionnelles du commerce, qui rassemblent 160 000 entreprises et 1,7 million de salariés. Présent dans les 13 régions de l'hexagone et dans les DROM à travers 17 implantations territoriales, l'Opcommerce compte 420 collaborateurs qui accompagnent en proximité la performance des entreprises, contribuent à l'évolution professionnelle des salariés et facilitent l'insertion professionnelle des jeunes grâce au contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

En savoir + : www.lopcommerce.com

Contact Presse

SMA - Chems-eddine BOURICHE - Tél. : 06 03 19 04 42 - chems-eddine.bouriche@outre-mer.gouv.fr

L'Opcommerce - Philippe ANDREANI - Tél. : 06 69 05 77 16 - pandreani@lopcommerce.com